



#### Edito

Chères  
Saints-Martinoises,  
Chers  
Saints-Martinois,



Comme promis, dès notre prise de fonction, nous avons créé quatre comités consultatifs avec présence de membres extérieurs, et dédiés aux thèmes suivants :

- \* Cohésion sociale,
- \* Urbanisme, voirie, sécurité,
- \* Bâtiments Publics,
- \* Communication.

A l'exception de la Communication qui continue d'œuvrer à la rédaction de la Gazette mensuelle et du bulletin municipal, nous n'avons, jusqu'à présent, pas réuni ces instances, afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur. Mais d'ici peu, la situation va évoluer et autorisera l'organisation de réunions dans le respect des jauges préconisées. De plus, nous ne pouvons prédire la date à laquelle la covid-19 nous permettra de nous réunir en toute liberté. En attendant, le temps passe, les projets avancent...

C'est pourquoi nous faisons le choix de convier les membres citoyens le samedi 29 mai à 18h, pour partager les avancées de notre programme et solliciter leurs avis.

Chaque participant recevra une invitation personnelle pour ce rendez-vous.

Les sujets abordés seront :

la rénovation de la salle des fêtes, la révision du PLUi à venir, le projet Sécurisation / Mousquetaires / OAP n°1, la rénovation énergétique des bâtiments, le projet de résidence sénior, les actions sociales...

J'espère que ces échanges seront nourris et fructueux, et qu'ils permettront de faire avancer nos réflexions positivement pour que tous les Saint-Martinois y trouvent un bénéfice.

Alexandre LAPEGUE

#### RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL

Julien SIROT, conseiller municipal délégué aux finances, a proposé le budget 2021 à l'ensemble du conseil.

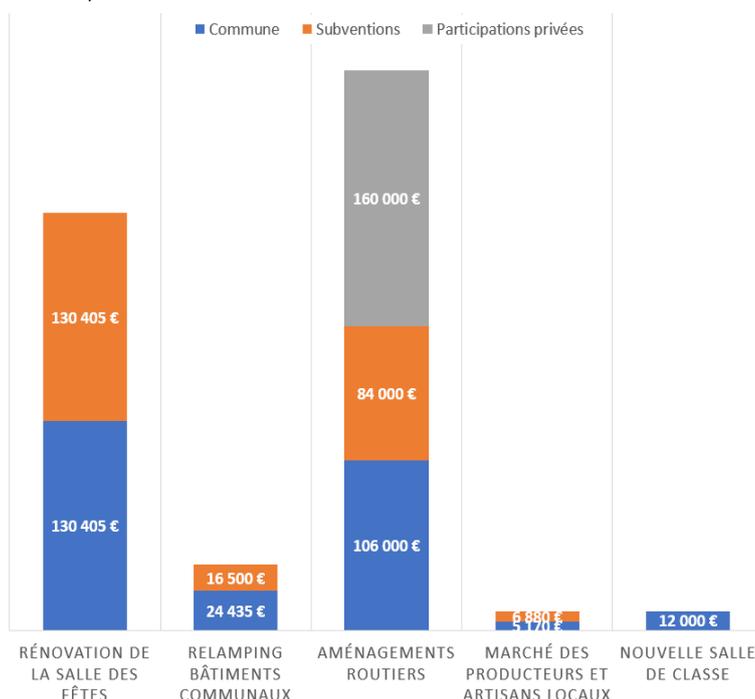
La présentation a été articulée autour des deux sections : Fonctionnement et Investissement.

Le budget de fonctionnement 2021 est impacté par la crise Covid ; les produits de location sportive et de la salle socioculturelle sont à la baisse, tandis que les dépenses prévisionnelles exceptionnelles en matière de protection des agents communaux sont reconduites.

Les ressources de fonctionnement sont revues légèrement à la hausse, grâce à l'évolution démographique et à l'attractivité de la commune.

Le budget d'investissement traduit la volonté d'améliorer harmonieusement le patrimoine communal, au bénéfice de la population St Martinoise, en prévoyant des investissements majeurs, mais raisonnés, autour de grands projets : aménagement routier pour la sécurisation, rénovation de la salle des fêtes, modernisation de l'éclairage des bâtiments communaux, réaménagement d'une nouvelle classe de primaire à la rentrée de septembre.

Les ressources d'investissement prévisionnelles sont également prévues à la hausse, grâce à des opérations foncières communales et aux dossiers de subventions aboutis, ou en voie d'obtention.



# Demande de REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME inter communal ( PLUi )

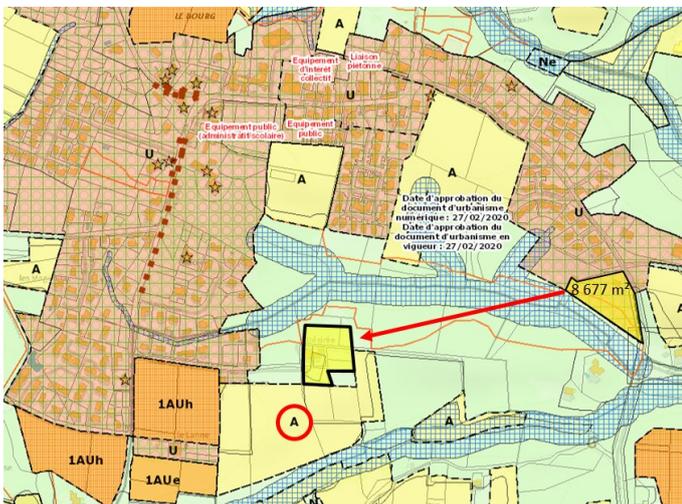
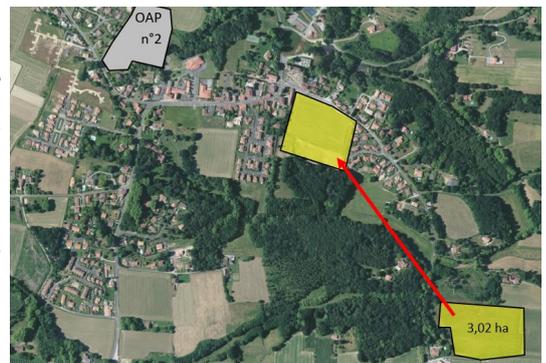
La commune de Saint-Martin-de-Hinx veut recentrer les projets collectifs, de type lotissement et programmes sociaux, sur le centre bourg, tout en diminuant la densité de population par deux sur chaque projet ; ceci permettra de réduire l'impact sur le développement environnemental de l'urbanisation, et d'assurer une bonne gestion du traitement des eaux par la station d'épuration de la commune, donnée pour 1400 personnes, et qui, aujourd'hui, comptabilise 950 raccordés. La commune veut également maintenir des zones de quartier à faible densité de population, toujours dans un souci de prise en compte de l'aspect environnemental.

Ces demandes de modification du PLUi vont porter sur plusieurs zones de la commune :

## 1. Déplacement de l'OAP\* N° 4, dite MICOULAOU

Cette zone sera déplacée en face du presbytère, vers une zone proche du centre-bourg plus propice à l'urbanisation, à proximité de la station d'épuration et des réseaux.

\* Les Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP) expriment de manière qualitative les ambitions et la stratégie d'une collectivité territoriale en termes d'aménagement.



## 2. Déplacement d'une zone classée U

« Route des vigneron » une zone boisée est située dans une partie pentue, et en surplomb d'une zone très humide. La Municipalité demande de déplacer cette surface urbanisable vers la Route des pins, au voisinage du futur Intermarché, et positionnée sur des terrains plats plus propices à la construction ; de plus, elle jouxterait la zone agricole **A** qui, à l'horizon 2030, a vocation à devenir urbanisable. Tout cet ensemble du projet serait ainsi plus cohérent.

## 3. Création de deux « Secteurs de Taille et Capacité d'Accueil Limitées » (STECAL)

Ces STECAL, route de Bernatets et à Buc, permettraient de combler plusieurs terrains inutilisés, avec la construction de pavillons, à destination de familles, dans des quartiers déjà composés de plusieurs habitations, sans engendrer de coûts complémentaires pour la commune, en termes de réseaux, voirie et assainissement, car la densité de la population restera mesurée.



## 4. Développement économique d'une exploitation agricole

Le changement d'affectation d'une zone naturelle vers une zone agricole au quartier des Nassuts permettrait à un producteur local de mieux équiper son exploitation agricole et de la développer en implantant une structure photovoltaïque.

## APPEL À CANDIDATURE

Un appel à candidature est lancé aux citoyens de la commune, afin de pouvoir tenir les bureaux de vote lors des élections départementales et régionales qui se dérouleront les 20 et 27 juin prochains.

Si vous êtes intéressés, veuillez vous adresser auprès de notre secrétariat de Mairie au 05.59.56.30.02, ou en vous rendant sur place aux horaires d'ouvertures.

- Lundi & Mercredi : 9h-12h / 14h-17h45
- Mardi & Jeudi : 9h-11h45
- Vendredi : 9h-11h45 / 14h-16h45

### ELECTIONS Départementales & Régionales



## COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS DU 29 MARS

- Installation et présentation du nouveau conseil d'administration du CCAS suite à une nouvelle élection des représentants du conseil municipal
- Vote du compte administratif 2020, du compte de gestion 2020 et affectation des résultats 2020
- Vote des subventions 2021
- Téléalarme - Modification de la prise en charge par le CCAS
- Vote du budget primitif 2021

## MAISON DE LA CHASSE

La remise en état de la maison de la chasse a débuté. Grâce à une bonne collaboration entre les chasseurs, les employés communaux et quelques élus, la dalle a été rénovée à moindre coût.



Nous remercions vivement les chasseurs et leur président pour leur implication dans cette rénovation qui va permettre de sécuriser et rafraîchir le bâtiment.

## PELOTE BASQUE

Le trinquet de Saint-Martin-de-Hinx a eu le plaisir d'accueillir le samedi 20 mars deux parties de main nue Elite Pro A à huis clos. Les premiers rentrés sur la cancha étaient : Ospital-Amulet contre Sanchez-Olçomendy. Une deuxième partie opposait : Niang-Harismendy contre Elgart-Luro. Ces parties de championnat sont visibles sur Facebook. Merci à ces huit joueurs pour ce haut niveau.



## RESPECTONS LE VOISINAGE ...!

Conformément à l'arrêté préfectoral N° 92-184, nous rappelons à tous, les mesures préventives contre les nuisances sonores et les bruits de voisinage à savoir :



- Art. 15 : Il prévoit que chacun prenne les précautions nécessaires pour ne pas troubler la tranquillité du voisinage ( activités de loisirs ... ).

- Art. 17 : travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi 8h30-12h00 / 14h-19h30
- samedi 9h00-12h00 / 15h00-19h00
- dimanche 10h00-12h00

- Art. 20 : pas de travaux bruyants de 20h00 à 7h00

## LA « MAÏADE » : une tradition landaise qui date de la nuit des temps...

Chaque année selon la tradition, elle consiste à honorer le Maire et l'ensemble de la commune, en plantant un jeune pin maritime des Landes devant la Mairie, le 1er Mai, ou la veille au soir.

Le « mai », cet arbre orné de rubans, couronnes et drapeaux aux couleurs de la Patrie, est préparé par les jeunes « mayés » du village, âgés de 17 à 19 ans, dits de « la classe ».

Chaque année, ils choisissent un parrain et une marraine parmi les adultes de la commune, qui seront également mis à l'honneur à leur domicile.

Avant le mois de Mai, les jeunes passent de maison en maison pour récolter des fonds. Cet argent sert à la préparation des arbres, à organiser des activités comme le bal de « la classe » ouvert à tous.



Saint Martin de Hinx, 1974



Le jour du 1er Mai, ou la veille, le jeune pin, choisi le plus haut possible et joliment décoré de haut en bas, doit faire la fierté de tous ; il est planté par les jeunes « mayés » devant la mairie en présence de leur marraine, leur parrain, du Maire et des élus, ainsi que de toute personne désireuse de partager ce moment de convivialité.

### ... Cette année 2021 !!!

Un groupe de jeunes du village, âgés de 17 à 19 ans, est venu à notre rencontre, car il souhaite perpétuer cette tradition. C'est avec grand plaisir que nous lui avons donné notre accord. Il sera accompagné par le Comité des fêtes que nous remercions vivement pour sa participation. Un calendrier adapté à la situation sanitaire a été mis en place et dérogera un peu aux us et coutumes :

**23 mai : Mise en place du pin au centre-bourg / 10 juillet : Bal des Mayés à la salle socioculturelle**

Dans les prochains jours, et ce jusqu'à la date du Bal, vous verrez sillonner nos jeunes en quête de quelques euros nécessaires à la décoration des pins (papier crépon, fil de fer, drapeau, cordelettes, etc.) et au financement du bal de la classe ouvert à tous.

Tous les jeunes Saint-Martinois, en âge de participer à cette tradition, sont le bienvenus. Ils peuvent contacter Hugo JOLIBERT, chef de file de cette nouvelle génération au 06.43.41.70.91.

### PROFESSIONNELS DE SANTÉ : bienvenue à

**Léna GUIGUEN**  
Diététicienne - Nutritionniste  
06 98 48 31 38

**Blandine BORDONADO**  
Psychologue  
07 88 23 30 83

Elles s'installent au centre médical de Saint Martin de Hinx.

### Bienvenue à

Noah, Joseph CAZABAT - 2 Avril  
Luna, Claudine LACHAIZE - 11 Avril

